



Le portail « logement des agents publics » évolue pour faciliter les démarches des agents



Un nouveau simulateur de droit vient d'être ouvert sur le [portail « logement des agents publics »](#). Comme le précédent, ce nouveau simulateur renseigne l'agent sur les dispositifs auxquels il est éligible, tels que le logement social, le logement intermédiaire ou l'accession sociale à la propriété.

Il apporte également de nouvelles fonctionnalités précieuses :

- accès aux solutions spécifiques mises en place par l'employeur, vers lesquelles l'agent peut s'orienter en priorité ;
- présentation des solutions de logement temporaire, utiles en cas de mobilité professionnelle géographique ;
- accès de façon simplifiée aux ressources à mobiliser dans sa recherche de logement, en tenant compte de la situation de l'agent. Par exemple, pour les agents éligibles au logement social, la page de résultats du simulateur les oriente vers le site officiel de dépôt d'une demande de logement social. Pour les agents en recherche d'une location dans le parc privé locatif, l'agent a accès aux solutions de cautionnement dédiées aux agents publics.

Lancé en décembre 2024, ce portail, qui comptabilise aujourd'hui 15 000 visiteurs par mois, apporte les informations essentielles à connaître pour bien orienter ses recherches dans un marché immobilier tendu. Il présente les dispositifs de droit commun auxquels les agents ont accès comme tous les habitants, mais également les dispositifs mis en place dans certains territoires. Les employeurs publics sont invités à y référencer les solutions qu'ils mettent à disposition de leurs agents afin que le simulateur de droit puisse bien les réorienter vers eux.

Lundi 24 novembre 2025

La réforme des instituts régionaux d'administration marque une nouvelle étape

Lors du conseil d'administration de l'IRA de Lille le 24 novembre 2025, le ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, David Amiel, a annoncé que Lille accueillera le siège du futur établissement public unique issu de la fusion des cinq instituts régionaux d'administration actuels.

Engagée au printemps 2025, cette réforme transforme un modèle datant des années 1970 pour fédérer les cinq IRA au sein d'un opérateur unique placé sous la tutelle du Premier ministre.

Le passage de cinq établissements à un seul établissement public de formation contribue à renforcer la formation des cadres de proximité tout en participant à la rationalisation du nombre d'opérateurs publics.

Le nouvel établissement deviendra l'opérateur de référence de ces agents publics de la filière administrative, pour une formation initiale et continue adaptée aux grands enjeux contemporains.

Cette transformation s'inscrit dans la continuité de la réforme de l'encadrement de l'État et de la création de l'Institut national du service public (INSP).

Le nouvel établissement sera composé d'un siège, situé à Lille, et de six instituts situés à Bastia, Lille, Lyon, Metz, Nanterre et Nantes pour préserver l'ancrage territorial des IRA.

Un préfigurateur sera désigné au début de l'année 2026 pour élaborer le projet stratégique et accompagner la mise en place du nouvel opérateur, sous le pilotage de la DGAFP, avec la montée en puissance de l'établissement unique en vue du remplacement des cinq IRA actuels au 1^{er} janvier 2027.



Le saviez-vous ? La DGAFP crée une communauté d'anciens agents




La DGAFP lance « Réseau DGAFP », un réseau professionnel qui rassemble les agents qui ont travaillé au sein de la direction générale.

Ses objectifs ?

- fédérer une communauté d'anciens de la DGAFP ;
- constituer un vivier de compétences et d'expertise RH susceptibles d'être mobilisées dans des projets ;
- développer le mentorat entre anciens et nouveaux agents.

Si vous avez travaillé au sein de la direction et que vous souhaitez rejoindre ce réseau, [complétez notre court formulaire en ligne](#).

Rejoignez-nous ! 

La lettre « Flash RH » est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Conception et réalisation : Aphania. Routage : logiciel Sympa.

Directeur de la publication : Boris MELMOUX-EUDE

Rédactrice en chef : Leïla SIVIGNON